Image not found or type unknown

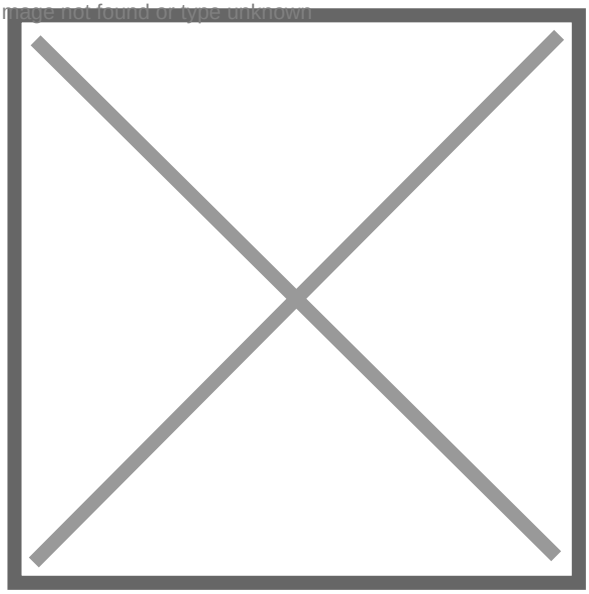

Relation parents enfants en danger

Par **lisounette**, le **23/11/2013** à **12:14**

Bonjour a tous.
C'est la première fois que je pose une question sur un forum. Je vous explique ma situation, ma mère et moi sommes russes résidentes en France. Depuis toujours la relation entre elle et moi est particulière: je vivais chez mes grands-parents et chaque fois que je venais chez ma mère (célibataire depuis mes 5 moins) elle trouvait toujours une chose gênante pour elle et cela finissait par le fait qu'elle me tape avec des coups de ceinture, des coups de pieds etc. Puis nous sommes venues en France car ma mère a épousé un français (je venais d'avoir 11 ans). Pendant la première année elle continuait de me battre sous n'importe quel prétexte en m'ordonnant de ne rien dire à mon beau père. Mais peu a peu en grandissant je commençait a pouvoir me défendre et mon beau père s'est rendu compte que notre relation n'était pas si parfaite que ma mère lui décrivait avant qu'ils se marient. Il essayait d'arranger les choses mais un jour je n'arrivais pas a comprendre ce qu'il me disait, et il s'est mis a me crier dessus comme jamais ma mère le faisait, elle de son côté et m'en fonçait avec lui.
Puis l'année dernière ils ont eu une petite fille ensemble que j'adore énormément qui est devenue un vrai bonheur pour moi, mais la relation avec mes parents n'a fait que s'en pirait, mon beau père a commencé de lever la main sur moi (même devant ma mère qui continue de m'en gueuler pendant qu'il me tape).
Et donc voici ma question, si je vais dénoncer mais parents à l'assistant social et qu'il m'enlève de la famille, est ce que ma soeur aura des problèmes ou des conséquences? Si elle n'était pas je l'aurais fait depuis longtemps mais comme elle est la j'ai peur que lui arrive un malheur alors qu'elle ne l'a pas mérité.
Merci d'avoir tout lu et merci d'avance pour vos réponses.

Par **arreeu**, le **23/11/2013** à **23:46**

bonsoir,

quel age avez vous ?

voyez l'assistante sociale de votre etablissement scolaire si vous etes étudiant

avez vous des ami(e)s ?

sinon, parlez en à votre medecin traitant

ou encore téléphonez au 119 (appel gratuit, anonyme)

bon courage et bon dimanche

Par **lisounette**, le **24/11/2013** à **02:10**

J'ai 15 ans oui j'ai des amis mais j'évite le sujet avec eux je n'ai pas envie que cela fasse un tour ou quoi que ce soit les seules personnes a qui j'en parle sont mon copain et sa mère qui fait tout son possible pour m'aider.
Si je vais voir l'assistante sociale de mon lycée est ce qu'il va arriver quelques choses a ma soeur?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés